

# BEAUMONT

*L'actualité municipale*

*Novembre 2021*



D'où vient l'eau potable consommée à Beaumont ..... p. 6

**DOSSIER SPÉCIAL : l'environnement et le développement durable..... p. 8 à 13**

Zone maraîchère : Une convention avec l'association Landestini ..... p. 8

Interview croisée : Fanny Agostini et Henri Landes ..... p. 9

Restaurants scolaire : le self participatif est en place ..... p. 10

La collecte des déchets en centre-bourg ..... p. 11 à 13

Un nouveau visage pour le parking de l'Artière..... p. 13

Les compétences de Clermont Auvergne Métropole..... p. 14 et 15

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants est élu ..... p. 16

Portrait : Paddy Kamdjom, un fromager à Beaumont..... p. 17

Les rendez-vous culturels..... p. 18

Culture : rencontre avec l'artiste Claire Ramos Muñoz ..... p. 19

Voix des groupes ..... p. 20 et 21

L'agenda des manifestations ..... p. 22

## Numéros utiles / Infos pratiques

### URGENCES

**Pompiers 18**  
**SAMU 15**  
**Hôpital privé de la Châtaigneraie**  
 04 73 40 80 40  
**CHU** (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)  
 04 73 750 750  
**Association de médecins AMUAC**  
 (médecins de garde 24h/24, 7 j/7)  
 04 73 44 10 00  
**Police Nationale** (urgences) 17  
**Commissariat central**  
 106 avenue de la République  
 04 63 05 22 22  
**Gendarmerie de Romagnat**  
 04 73 62 60 64  
**Véolia eaux** 0 810 000 777  
**EDF Sécurité dépannage**  
 0 810 333 063  
**GRDF Urgence sécurité gaz**  
 0 800 47 33 33  
**La Poste**  
 Bureau avenue du Mont-Dore :  
 du lundi au vendredi :  
 9 h-12 h / 14 h-18 h,  
 le samedi : 9 h-12 h

### SERVICES MUNICIPAUX

**Mairie**  
 20 Rue de l'Hôtel de Ville  
 63110 Beaumont  
 www.beaumont63.fr

contact@beaumont63.fr  
 04 73 28 88 00  
**Direction de l'Aménagement du Territoire**  
 04 73 28 88 08  
**Police Municipale**  
 04 73 28 86 86  
**CCAS**  
 04 73 15 15 93  
**Direction des Événements, des Sports et de la Vie Associative**  
 04 73 15 15 90  
**Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire** 04 73 15 15 91  
**Service Jeunesse** 04 73 93 93 23  
**Relais Assistants Maternels**  
 04 73 15 15 92  
**Multiaccueil du Massage**  
 04 73 27 29 59  
**Multiaccueil de La Mourette et Crèche Familiale** 04 73 39 98 54  
**Service de la Vie Scolaire**  
 04 73 15 33 41  
**Accueil de Loisirs**  
 04 73 15 15 94  
**Service Vie associative**  
**Guichet unique**  
 04 73 15 15 90  
**Direction de l'Action Culturelle**  
**Le Tremplin** 04 73 88 18 88  
**Stade municipal de l'Artière**  
 06 86 44 65 50  
**Halle des Sports de La Mourette**  
 06 75 70 87 99

### SERVICES

**COMMUNAUTAIRES**  
**Bibliothèque communautaire René-Guy Cadou** 04 73 98 35 67  
 Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
**Déchetterie** - 04 63 66 95 39  
 Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,  
 ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi et dimanche de 9h à 19h. Fermée les jours fériés.  
**Enlèvement ordures ménagères,**  
 04 63 669 669  
**Voirie/espace Public**  
 Numéro Azur 0800 30 00 29  
**Eau et Assainissement**  
 04 73 42 62 40

### ÉDUCATION

**Groupe scolaire Jean Zay**  
 • Maternelle 04 73 93 15 00  
 • Élémentaire 04 73 93 13 19  
 • Restaurant scolaire  
 04 73 93 44 88  
**Groupe scolaire Le Massage**  
 04 73 26 60 64  
 • Restaurant scolaire  
 04 73 26 52 09  
**Collège Molière** 04 73 27 50 94

### SOCIAL

**Assistantes sociales**  
 (uniquement sur RV)  
 Maison des Solidarités,  
 30, chemin du Mas  
 04 73 15 06 70  
**Foyer socio-éducatif**  
 04 73 27 28 07  
**Enfance et partage Enfants maltraités**  
 04 73 77 09 89  
**Conciliateur**  
 permanences de Monsieur Pourrat en mairie les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous :  
 paul.pourrat@conciliateurdejustice.fr  
 ou 06 63 45 55 42  
**Mission locale**  
 permanences assurées par Isabelle Faure à la Mairie,  
 jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)  
 Rendez-vous au 04 73 42 17 57  
**Plan local pour l'insertion et l'emploi**  
 64/66, avenue de l'Union-Soviétique - 63000 Clermont-Ferrand  
 Permanences assurées par M<sup>me</sup> Marilyne Baud, les mardis après-midi et mercredis matin à la Mairie, uniquement sur rendez-vous au 04 63 66 96 96



## Une ville qui avance

Voilà maintenant un peu plus de douze mois que vous nous avez confié la gestion de notre ville sur la base du programme que nous vous avons présenté.

Il n'est certes pas question pour moi de me livrer aujourd'hui à un quelconque bilan. Pour notre équipe, le temps est à l'action et celui du bilan trouvera naturellement sa place à l'issue du mandat en cours. Et ce sont justement ces actions dont je souhaite avec vous, partager l'avancement.

Comme vous le savez, notre programme pour la période 2020-2026 s'articule autour de projets majeurs et structurants pour le futur de Beaumont : projet d'aménagement Cœur de Ville, rénovation du groupe scolaire Jean Zay, mise en œuvre d'un ambitieux programme de transition éco-logique pour une ville plus durable et plus respectueuse de son environnement. Ces trois exemples, pour ne citer que les actions les plus emblématiques sont pourtant loin de représenter l'exhaustivité de l'ambition que nous avons pour Beaumont. Depuis le début du mandat, ces projets majeurs monopolisent une grande partie des ressources de nos équipes, élus en charge de ces dossiers et techniciens de la commune. Les délais d'études, de recherche de financement, les phases de concertation à venir, nous imposent ce rythme sous peine de voir trainer en longueur des réalisations attendues et ô combien utiles au développement et à l'attractivité de Beaumont.

Pour autant, et nous en sommes parfaitement conscients, ces grands projets ne sauraient nous faire oublier des attentes du quotidien, elles

aussi, nombreuses et importantes que vous nous exprimez, parfois avec passion, quelques fois aussi et malheureusement avec excès, sur de multiples sujets constituant autant de difficultés auxquelles vous pouvez être confrontés au quotidien. Ces problèmes sont malheureusement bien connus d'autant que la très grande majorité d'entre eux remontent, il faut l'admettre, à de trop nombreuses années. Cela expliquant sans doute l'impatience que vous pouvez ressentir. Sans là non plus vouloir en établir l'énumération complète, nous pouvons citer quelques exemples : les questions de sécurité dans la ville, la propreté principalement dans le bourg ancien, les problématiques liées à la circulation automobile dans les secteurs résidentiels, la présence des pigeons en centre bourg principalement, entretien des parcs et espaces verts, propreté urbaine, nuisance des antennes de téléphonie mobile place Saint Pierre... Je reste persuadé qu'à la lecture de ces quelques exemples vous en auriez bien d'autres à proposer et sans doute auriez-vous raison. Nul doute que la liste pourrait être prolongée mais je peux vous assurer que chaque remontée que vous exprimez est étudiée avec soin par les services et les élus en charge du domaine. Une chose est certaine, il n'y a pas pour nous de petits problèmes qui ne méritent une réponse et des actions. L'amélioration de la crise sanitaire doit nous permettre progressivement de mettre en place une politique de proximité nous offrant la possibilité de venir à votre rencontre dans les quartiers pour, avec vous, travailler à la résolution de ces problèmes. C'est ensemble que nous ferons avancer Beaumont.

**Jean-Paul CUZIN**  
Maire de Beaumont

*« Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose,  
à contre lui ceux qui voudraient faire la même chose,  
ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée  
des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout. »*

**Jules Claretie**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Le 29 juillet, Eilyah, Jenny, Aurélie RANDESTA  
 Le 4 août, Nour EL OUAHABI  
 Le 7 août, Rayden, Matheïs, Killyan UKHOY  
 Le 11 août Anakin, Armand, Raphaël REBEYROL  
 Le 14 août, Priam, Didier, Christian MULNET  
 Le 15 août, Ilyan DELEIGNE PAYSANT  
 Le 16 août, Natan, Frank, Michaël VANCAUWENBERGHE  
 Le 17 août, Alyssa, Marie LACROIX  
 Le 23 août, Joshua, Auguste, Michel SIRVIN  
 Le 27 août, Késsim, Lucas, Alain CADET  
 Le 4 septembre, Noah Gabriel Philippe GUERRE  
 Le 4 septembre, Vinny Jean-Luc Félipe HISSLER  
 Le 4 septembre, Célian, David, Yannick MORANGE  
 Le 5 septembre, Amine, Adam ABAKAR KHAMIS  
 Le 8 septembre, Antoine, Jean, Ernest FROMGET  
 Le 9 septembre, Faustine, Flore FILÈRE  
 Le 22 septembre, Ashanty, Swan MADI BOUTERIGE  
 Le 24 septembre, Noé, Manu, Pierre TAVARES  
 Le 26 septembre, Nahil, Amir ERRAMI  
 Le 27 septembre, Roman PLASSE  
 Le 28 septembre, Salomon RANGLARET  
 Le 30 septembre, Kellya, Malia, Chelsea, Anaëlle ALVES GOSSE  
 Le 30 septembre, Kimberley, Talia, Clélia, Beverley ALVES GOSSE  
 Le 5 octobre Camille, Nadia MAZIÈRE

### MARIAGES

Le 31 juillet, Thomas, Christian BULLAT et Mélissa, Angélique, Béatrice MAGNET  
 Le 7 août, Serge, William DAN et Stéphanie, Moustapha TOMBA NGANGAS  
 Le 28 août, Olivier BONIN et Laura SANCHEZ  
 Le 4 septembre, Florian, Michel LOUVRADOUX et Chloé LAPALUS

### DÉCÈS

Le 19 mai 2021, Jean VERDIER, époux de Francine, Nelly PIÉRAUT  
 Le 3 septembre, Bernard, Fernand AUSSIZE, époux de Françoise VITTE  
 Le 8 septembre, Claudette, Janine, Marie DURIN, veuve de Robert, Georges, Henri BERNARD  
 Le 8 septembre, Gilbert, Alphonse CHAUCHEPRAT, veuf de Anne-Marie, Henriette MECHIN  
 Le 9 septembre, Alice, Manimegalai MINE, célibataire  
 Le 9 septembre, Lucien, Léon ANICET, veuf de Suzette, Elia FERRANDON  
 Le 21 septembre, Claude, Antoine SAURIN, époux de Lorène, Paule, Gilberte BOULET  
 Le 22 septembre, Renée, Jeanne, Thérèse CHARBONNIER, célibataire  
 Le 23 septembre, Agostinho, Eduardo DA SILVA FERREIRA, célibataire  
 Le 25 septembre, Georges, Antonin, Eugène GOT, époux de Jacqueline, Marie Claude DUMAS  
 Le 4 octobre, Bernard, Jean, Philippe DURAND, époux de Françoise PALHOL

## C.C.A.S.

### Des clics pour un déclic !

Parce que la fracture numérique n'est pas une vue de l'esprit, Clermont Auvergne Métropole finance des ateliers destinés aux personnes rencontrant des difficultés face aux tâches numériques. Partenaire de l'opération, le C.C.A.S de la Ville de Beaumont a mis à disposition la salle des Chabades pour accueillir ces ateliers. Lancés au printemps 2021, réactivés au mois de septembre, ils sont encadrés par MedNum 63, un collectif réunissant cinq associations. « Avec la dématérialisation des

procédures, nous nous rendons compte aujourd'hui que beaucoup de personnes n'ont pas accès à leurs droits. Créer un espace, un compte personnel, cela s'apprend. Ces ateliers s'adressent à tout le monde, quel que soit l'âge, Beaumontois ou non », explique Sébastien Jolivet, l'un des intervenants. Ces ateliers gratuits se déroulent les mercredis, de 9h à 11h, à la salle Les Chabades, 1, rue de Charade. Nombre de places limité. Inscriptions au 07 62 65 11 88 .



Les ateliers peuvent accueillir 4 ou 5 personnes en même temps.

## VACCINATION

### Fermeture du centre de Beaumont avec un bon bilan

Installé dans le gymnase du Cosec, à la Mourette, le centre de vaccination contre le Covid-19 a démontré toute son efficacité et sa pertinence dans le dispositif mis en place par l'Agence régionale de santé à l'échelle du département du Puy-de-Dôme. Depuis le 20 mai, date de son ouverture, ce sont près de 20 000 injections au total qui ont pu être administrées sur place. Un grand merci aux professionnels de santé, aux bénévoles et aux services municipaux qui ont permis d'assurer la bonne marche du centre durant ces six mois.



**CENTRE DE LOISIRS**

# Une ouverture anticipée !

Parce que faire garder ses enfants, les jours qui précèdent la rentrée scolaire, relève parfois de la gageure pour de nombreux parents, la Ville de Beaumont a souhaité apporter une réponse concrète à cette problématique. Ainsi, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a rouvert dès le 23 août. « Nous l'avons fait à titre expérimental et nous étions sur une jauge limitée de 30 enfants accueillis par jour », explique Isabelle Causin, qui dirige le service Enfance, Jeunesse et Vie scolaire.

Pour les parents, cette nouveauté a résonné comme une vraie bonne nouvelle... « C'est génial. Vous ne pouvez pas imaginer comment ce service nous soulage la vie. Je souhaite que la mesure soit reconduite l'année prochaine », affirmait fin août Aurélie,

la maman du petit Thomas, âgé de six ans. Les années précédentes, elle et son compagnon devaient effectuer 1h30 de voiture pour amener leurs enfants à Ebreuil.

Les parents espèrent que cette expérimentation soit concluante. Elle vient en tout cas compléter les différentes modalités de garde existantes sur la ville.



Michel Préau (à gauche), en compagnie des agents de la Ville et de Dominique Pluchard, le vice-président du RCB, sur le terrain d'honneur de la Mourette.

**SPORT**

# La Ville investit !

A la faveur de l'été, la Ville de Beaumont a fait le choix d'investir sur ses deux complexes sportifs, celui de la Mourette et celui de l'Artière. Elle vient ainsi d'acheter du matériel à la sécurité renforcée destiné à remplacer des équipements vieillissants. Pour Michel Préau, l'adjoint au Maire en charge du sport et de la vie associative, il était donc important d'agir. A la Mourette, où évoluent les licenciés du Rugby Club Beaumontois, les poteaux du terrain d'honneur ont été remplacés par de nouveaux poteaux renforcés disposant d'une meilleure résistance au vent. De plus, les abris des entraî-

neurs et remplaçants, situés en bord de touche, vont être renouvelés et installés de l'autre côté du terrain, le long des vestiaires. Cette nouvelle implantation permet d'offrir une meilleure vision aux spectateurs qui prennent place dans la tribune du stade.

Au complexe sportif de l'Artière cette fois, les footballeurs de l'USB bénéficient de nouveaux buts pour pratiquer le foot à 8 dans la largeur du terrain d'entraînement. De même, les filets pare-ballon, situés derrière les grands buts, ont été remplacés. La Ville de Beaumont a consacré un total de 25 312 € dans l'achat de ce nouveau matériel.

**TRAVAUX**

# Du nouveau à Jean-Zay

Les enseignants et les parents d'élèves le réclamaient depuis plusieurs années, la nouvelle équipe municipale a décidé de répondre à cette demande en installant un éclairage provisoire dans la cour de l'école élémentaire Jean-Zay, dans l'attente des travaux de rénovation du groupe scolaire dans son ensemble. Jusqu'à présent, seul le préau était éclairé. Mais tout ça se conjugue aujourd'hui au passé. A proximité, les portes et les murs de séparation des

toilettes ont été également rehaussés. Du côté de l'école maternelle cette fois, des stores ont été installés sur le mur de la cour afin de protéger du soleil élèves et enseignants, tandis que la salle des maîtres dispose de nouveaux ordinateurs. S'ils sont nécessaires, ces investissements réalisés par la Ville restent volontairement mesurés car un projet de réhabilitation globale de l'école Jean-Zay est actuellement en préparation.



# D'où vient l'eau potable consommée à Beaumont ?



Beaumont compte 3 259 abonnés à l'eau potable.

Le SIAP de Beaumont-Ceyrat-Saint-Genès Champanelle fournit environ 66 % du volume d'eau mis en distribution dans la ville. Le reste provient du syndicat à vocation multiple d'Issoire. L'essentiel de l'eau produite par le premier organisme est issu de treize captages situés entre 1 105 et 1 282 mètres d'altitude (Pessade, Combe-Perret et Tesseydre), ainsi que des puits de Fonfreyde et des forages de Tourtour (lieu-dit situé au sud-ouest de Saint-Genès-Champanelle). Les appoints du second syndicat proviennent de Rouillas-Bas ainsi que d'une station de pompage installée près de la ville du Cendre. Créée à la fin de l'année 70, celle-ci puise dans la nappe alluviale de l'Allier. Un tiers du territoire de la commune, situé à l'est, est ainsi alimenté

principalement par le réservoir de Chaumontel (2 000 m<sup>3</sup>), construit en 1978 sur les hauteurs de Romagnat.

Beaumont compte 3 259 abonnés à l'eau potable. Le volume total consommé sur la ville s'élevait à 556 383 m<sup>3</sup> pour l'année 2020.

## Consommations d'eau : le saviez-vous ?

- Un bain : 150 à 200 litres.
- Une douche de 5 minutes : 60 à 80 litres.
- Une chasse d'eau classique : de 6 à 12 litres à chaque utilisation.
- Une chasse d'eau double commande : de 3 à 6 litres à chaque utilisation.
- Vaisselle à la main : de 15 litres (remplissage des bacs) à 50 litres (eau courante).
- Lave-vaisselle : de 25 à 40 litres par lavage.
- Arrosage du jardin : de 15 à 20 litres/m<sup>2</sup>.

## Quelques pistes pour économiser l'eau et réduire sa facture...

- Prenez des douches plutôt que des bains.
- Réutilisez votre eau de cuisson pour arroser vos plantes.
- Installez un mitigeur thermostatique, un pommeau de douche économique et placez des bagues de diamètre inférieur sur vos robinets.
- Achetez des appareils électroménagers économiques.
- Optez pour une chasse d'eau à deux débits ou mettez une bouteille remplie de sable dans le réservoir de vos toilettes.
- Ne laissez pas couler le robinet lorsque vous vous brossez les dents.
- Installer un récupérateur d'eau de pluie si vous habitez en maison individuelle.

## Gestion de l'eau : du changement

Le contrat de délégation de service public confié à Veolia par la commune de Beaumont, et transféré à Clermont Auvergne Métropole en 2017, arrive à échéance au 31 décembre 2021. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le service public de l'eau potable sera repris en régie par la Métropole. Celle-ci a décidé d'harmoniser les tarifs à l'échelle des villes qui la composent, avec l'objectif d'atteindre une convergence des prix à l'horizon 2027. Ce passage en régie va avoir un impact sur le prix payé par le consommateur beaumontois puisque le conseil métropolitain, réuni le 2 juillet 2021, a annoncé qu'il y avait lieu « de revoir le montant

de la redevance métropolitaine sur la commune de Beaumont afin d'intégrer les dépenses de fonctionnement : production de l'eau potable, entretien du réseau de distribution, relève des compteurs, gestion clientèle... »



## Eau : une aide financière pour les plus fragiles

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Fonds de Solidarité Logement (FSL), géré par Clermont Auvergne Métropole, permet sous conditions d'aider des personnes en difficulté pour accéder à un logement ou à s'y maintenir : impayés de loyers, d'énergie, mais aussi d'eau. Concernant la facture d'eau et/ou d'assainissement, le FSL prévoit la mobilisation d'aides financières visant à prendre en charge tout ou partie de la facture d'eau et assainissement pour les locataires dans la limite de 40 m<sup>3</sup> annuel par personne. Outre les aides directes, des actions préventives peuvent également être menées auprès de bénéficiaires ciblés. Pour toute demande, il convient de se mettre en rapport avec une assistante sociale en activité.

Plus d'infos sur [www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu)

CONCOURS MISS FRANCE

## Anaïs poursuit son rêve

**M**iss Auvergne 2021 est beaumontoise ! Anaïs Werestchack, déjà élu Miss Puy-de-Dôme en juin, a franchi un nouveau palier en coiffant le titre lors d'une soirée organisée le 10 septembre au Puy-en-Velay. Et c'est Amandine Petit, l'actuelle Miss France, qui lui a remis la couronne de Miss Auvergne sur la tête. Une belle consécration pour cette brillante jeune femme de 24 ans, interne en médecine, qui a gagné en notoriété. En témoigne les nombreux articles de presse et les interviews radios qu'elle a enchaînés au cours des deux derniers mois. Anaïs poursuit donc son rêve. Le 11 décembre, elle portera les couleurs de Beaumont, du Puy-de-Dôme et de l'Auvergne à l'occasion de l'élection de Miss France 2022. Cette passionnée de sport et de psychologie dispose de nombreux atouts pour aller loin dans l'élection. « J'espère obtenir au moins une place parmi les finalistes du concours, et pourquoi pas décrocher la couronne de Miss France ; le titre suprême n'a encore jamais été remporté par une auvergnate

depuis la création du concours en 1920 », observe-t-elle. Se définissant comme quelqu'un de « très terre à terre », elle compte bien se servir de la tribune de Miss Auvergne pour délivrer son message : promouvoir l'éducation à la santé pour tous. « J'aimerais sensibiliser les gens à faire de manière régulière les dépistages recommandés par la Haute autorité de santé, parler du don du sang et des maladies dont on ne parle pas assez. Je souhaite utiliser la voix qui m'est donnée pour parler de la santé parce que tous les moyens sont bons pour le faire selon moi ». En attendant, Anaïs profite à plein de son nouveau statut. Invitée récemment pour le match Clermont Foot-Olympique de Marseille, elle s'envolera le 17 novembre avec ses homologues des autres régions pour le traditionnel voyage des miss. Cette année, direction l'île de La Réunion. Avant d'enchaîner sur les répétitions de l'élection... N'oubliez pas : le 11 décembre, depuis le Zénith de Caen et en direct sur TF1, tous derrière Anaïs ! Mobilisons-nous !

**Rendez-vous : Anaïs est venue à la rencontre des habitants le mercredi 10 novembre, à la Maison des Beaumontois pour une séance de dédicaces et de photos.**

**Anaïs espère « entrer dans les 15 » dernières filles retenues lors du concours de Miss France.**



SOLIDARITÉ

## Un repas pour les aînés

**S**oucieux d'offrir aux résidents Beaumontois de 70 ans et plus un moment agréable à l'approche des fêtes de fin d'année, le CCAS de la Ville et les élus ont décidé de reconduire l'organisation du repas de convivialité les 16 et 17 décembre. Comme l'an dernier, et en raison du contexte sanitaire toujours incertain, ce rendez-vous festif prendra la forme d'un repas complet qui sera à retirer à la salle La Ruche, où pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, livré directement à leur domicile avec des véhicules réfrigérés adaptés. Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur bien évidemment.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce repas doivent s'inscrire auprès du CCAS au 04 73 15 15 93 avant le 2 décembre (dans la limite de 350 inscriptions).



CONSEIL MUNICIPAL

## Nadine Dambrun devient 2<sup>e</sup> adjointe



**P**ar un arrêté en date du 28 septembre 2021, le Maire de Beaumont a retiré les délégations de fonction et de signature à Madame Aline Faye, 2<sup>e</sup> adjointe en charge de l'action sociale. Par un vote à

bulletin secret, cette décision a été entérinée par l'assemblée lors du conseil municipal du 5 octobre 2021 (21 voix pour, 3 voix contre et 9 non participation). L'assemblée a ensuite élu Nadine Dambrun (notre photo), jusqu'alors conseillère municipale déléguée, en tant que 2<sup>e</sup> adjointe, en charge des solidarités de proximité, de l'emploi, l'insertion et des politiques dédiées à la jeunesse et aux aînés. Aline Faye siège aujourd'hui comme conseillère municipale non inscrite à un groupe.

# dossier du mois

## Cap vers une production maraîchère locale !



## Une future zone maraîchère !

La ville de Beaumont a signé une convention avec l'association Landestini en vue de la création et du développement d'une « ceinture » maraîchère sur le lieu-dit La Ronzière.

### Les mains dans la terre !

La dimension éducative constitue l'un des axes de la convention signée avec Landestini. La Ville de Beaumont a souhaité engager ses deux groupes scolaires dans des actions de sensibilisation pédagogiques, dont la Coupe de France du potager, portée par l'association. Tout au long de l'année scolaire 2021-2022, une classe de CE2 de l'école du Massage et une autre de CE1 de l'école Jean-Zay vont travailler en collaboration avec les animateurs spécialisés et formés au sein de Landestini. A Jean-Zay, il s'agira d'œuvrer sur le potager déjà installé. Au Massage, les enfants plancheront sur la création de bacs potagers qui recevront des plantes aromatiques et des fleurs comestibles. Les premiers ateliers ont débuté fin septembre.

Engagée dans une démarche de développement durable, la Ville de Beaumont souhaite développer une production maraîchère sur son territoire, au lieu-dit « La Ronzière ». Celui-ci est situé entre la rue Bernard Maître et le complexe sportif de l'Artière. La commune possède déjà 17 800 m<sup>2</sup> de terrain en friche depuis de très nombreuses années, et les acquisitions foncières se poursuivent. Avant que les premiers légumes ne sortent de terre, ce qui demandera forcément un peu de temps, la commune a décidé de s'appuyer sur l'association Landestini, co-présidée par Fanny Agostini et Henri Landes, et engagée auprès de nombreuses collectivités dont Clermont Auvergne Métropole.

Ce partenariat a été scellé officiellement en mairie le 16 septembre, à l'occasion d'une signature de convention portant sur trois ans.\*

« L'une des priorités du mandat est d'avoir un développement éco-responsable de la commune », a rappelé le jour de la signature Jean-Paul Cuzin, le Maire de la Ville.

L'objectif du projet consiste à mettre en place des outils de production concomitamment à des actions de formations à destination des scolaires et du grand public.

« Ce projet de ceinture maraîchère revêt une dimension à la fois éco-logique,

alimentaire, éducative et sociale », appuie Damien Pessot, adjoint en charge du Développement durable, de l'Environnement et Eco-logiques.

A terme, cette ceinture alimentera les cantines des deux groupes scolaires ainsi que les bénéficiaires du C.C.A.S. en légumes frais et fruits de saison cultivés avec des méthodes respectueuses de l'environnement. Le volet éducatif permettra de réaliser des interventions et des animations dans les écoles et sur le site. Quant au volet social, il associera à ce projet des chantiers d'insertion et de formation (réhabilitation de murets, constructions diverses, techniques de plantations, récoltes, etc.).

Cette future zone maraîchère beaumontoise, déjà identifiée dans le Masterplan du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, sera développée avec la participation de la Fabrique des Transitions\*. Des acteurs locaux, tels que Job Agglo ou les Jardiniers des Pays d'Auvergne, sont pressentis pour rejoindre la démarche.

\* La convention prévoit une enveloppe financière de 112 000 € sur trois ans.

\* La Fabrique des Transitions est une alliance d'acteurs et de réseaux qui regroupe plus de 300 collectivités territoriales, entreprises, centres de ressources, de recherche et de formation, agences et structures étatiques. Son président est Jean-François Caron, reconnu internationalement pour son expertise.

# Association Landestini

## « Avoir le plus d'impact possible au niveau local »

Fanny Agostini et Henri Landes, les deux co-présidents de l'association Landestini, sont venus à Beaumont pour signer la convention triennale avec la Ville. Ils évoquent le projet de ceinture maraîchère, officiellement lancé.

### A quoi va servir la future ceinture maraîchère de Beaumont ?

**Henri Landes** - Outre l'alimentation des cantines des deux groupes scolaires, la future ferme fera du conseil et de la formation pour que d'autres structures se montent. Mais nous ne voulons pas nous mettre de frein. L'idée, c'est d'avoir le plus d'impact possible au niveau local. Je souhaiterais signaler un point très important : l'agriculture rurale doit garder toute son importance, notamment d'un point de vue économique. Le projet de Beaumont ne va pas à l'encontre de cette agriculture. Au contraire, j'espère qu'il va faire prendre conscience aux consommateurs qu'il faut aussi consommer les produits locaux cultivés par les agriculteurs de notre région.

**Fanny Agostini** - Il y a un autre point qui est fondamental, c'est la notion de pédagogie. Avoir à proximité immédiate des producteurs qui travaillent dans les règles de l'art permet aussi de ruisseler sur la jeunesse. Nous avons vraiment besoin aujourd'hui de recréer du lien avec la terre. La crise écologique que nous traversons est aussi une crise du lien avec le vivant. Nous en sommes fortement convaincus avec Henri. Je suis très heureuse de ce beau projet mis en place à Beaumont.

### Quels sont les bénéfices de la création d'une ceinture maraîchère à proximité immédiate de la ville ?

**Fanny Agostini** - La ceinture maraîchère va s'appuyer sur de nombreux acteurs du territoire et notamment sur des agriculteurs qui peuvent miser sur des débouchés locaux. On a tout intérêt aujourd'hui à mettre le paquet sur les



« Savoir produire de la nourriture est aussi fondamental que savoir lire, écrire et compter », estiment Fanny Agostini et Henri Landes (© Nicole Heiling)

### Fanny Agostini et Henri Landes en bref

Fanny Agostini, originaire de la Bourboule dans le Puy-de-Dôme, est journaliste sur l'environnement et présentatrice TV d'En Terre Ferme sur UshuaiaTV et de Génération Ushuaia sur TF1. Elle a également été chroniqueuse sur Europe1 « Notre planète » ces trois dernières années. Henri Landes, franco-américain, est enseignant, consultant en développement durable et spécialiste en permaculture. Chroniqueur radio, il a aussi dirigé la fondation GoodPlanet présidée par Yann Arthus-Bertrand pendant une année. Tous deux auteurs d'ouvrages, ils ont co-écrit : *Faites le plein de nature*. Mariés, ils ont créé Landestini en 2019 et se sont installés dans une ferme pédagogique en Haute-Loire.

circuits courts pour que nos produits, avant de desservir éventuellement d'autres territoires, servent d'abord le nôtre. Le changement climatique est en cours. Il a des impacts palpables, notamment sur l'agriculture. Nous sommes sur une ligne de crête avec des difficultés à affronter. Nos choix alimentaires, nos changements de modes de vie, vont avoir un rôle important pour la suite. En jouant sur la production locale, on agit sur le climat en diminuant les trajets parcourus par les aliments. On réduit donc l'impact carbone. Mais nous jouons aussi sur la production des déchets car généralement, les produits qui viennent du bout

du monde sont sur-emballés. De plus, nous intervenons sur l'aspect santé car les éléments produits de façon biologique et naturelle à côté de chez soi ont un impact direct sur notre santé et sur celle des écosystèmes.

### Un calendrier est-il déjà prévu pour développer le projet ?

**Henri Landes** - Au cours de cet automne, nous allons recruter une équipe et engager une concertation locale afin d'étudier le terrain. Quand on travaille avec la nature, ce n'est pas la vitesse qui compte, c'est surtout le vivant qui dicte le calendrier.

# Cantines scolaires

## Le self participatif est en place

Depuis la rentrée, les restaurants des deux groupes scolaires ont été transformés en self participatif. Un dispositif qui présente plusieurs avantages dont celui de réduire le gaspillage alimentaire.



Les repas servis sont équilibrés et répondent aux objectifs de santé fixés par les pouvoirs publics.

### Comment sont réalisés les repas à Beaumont ?

#### Quelques éléments de réponses par Patricia Rémy et Catherine Pouilly.

Pour les repas servis dans les cantines scolaires, les normes européennes et françaises sont très draconiennes. La « bible » en la matière est le GEMRCN (Groupe d'Étude des Marchés Restauration Collective et Nutrition), un guide qui décrit précisément les objectifs nutritionnels, la fréquence des repas, leur composition, etc. « A Beaumont, on travaille sur des blocs de 20 repas, ce qui permet de se projeter sur deux mois environ, explique Catherine Pouilly, responsable des deux restaurants scolaires. Les repas sont équilibrés d'un point de vue nutritionnel, avec une grande variété de produits et des grammages bien spécifiques en fonction de l'âge des enfants ».

Ces repas équilibrés répondent aux objectifs de santé fixés par les pouvoirs publics, avec un produit laitier à chaque repas, des apports en fibres et en fer, mais aussi une limitation de la fréquence des plats trop sucrés ou salés. « On propose également un menu végétarien par semaine et 20 % des aliments servis dans les assiettes sont bio », précise Catherine Pouilly. Les contrôles de l'inspection sanitaire sont réguliers. Le dernier date du 5 octobre 2020. Les deux restaurants scolaires ont obtenu d'excellents résultats avec un niveau d'hygiène très satisfaisant.

**A** lors que la restauration collective représente environ 3 milliards de repas chaque année dans notre pays, les spécialistes estiment que 30 à 40 % des aliments seraient jetés ! Selon l'ADEME, le gaspillage alimentaire se situe entre 150 et 200g/repas/personne. Ce qui est considérable. A l'heure où le développement durable gagne de plus en plus de domaines, des solutions existent.

A Beaumont, depuis la rentrée, les deux restaurants scolaires des écoles ont mis en place un self participatif. Son principe ? Les élèves ne sont plus servis à table. Ils viennent chercher eux-mêmes la nourriture auprès d'un point chaud et d'un point froid. Les repas s'échelonnent par groupes de 11h30 à 13h, des plus petits aux plus grands. Les enfants mangent à leur rythme et peuvent venir se resservir s'ils en ont envie.

Le dispositif présente plusieurs avantages : « les élèves deviennent acteurs de leur temps de repas et gagnent en autonomie. Tout en diminuant le bruit dans la salle, il permet également aux adultes de consacrer plus de temps aux enfants, de les conseiller et les encadrer. Enfin, cela permet de lutter contre le gaspillage alimentaire », met en avant Isabelle Causin, la directrice du service de la DEJVS.



Avec le self participatif, les élèves deviennent acteurs de leur temps de repas

S'il est encore un peu tôt pour dresser un premier bilan de ce nouveau fonctionnement, les débuts sont cependant très encourageants.

Le Département du Puy-de-Dôme, qui a instauré dans de nombreux collèges ce type de structures, loue son efficacité : « ces interventions ont contribué à réduire de 30% à 40% le gaspillage alimentaire, dégagant ainsi des économies réinvesties dans la qualité des denrées », assure la collectivité.

Patricia Rémy, adjointe en charge de la petite enfance, enfance et vie scolaire, souligne par ailleurs que ce projet est amené à évoluer et à s'enrichir dans les prochains mois. Un meuble de tri des déchets alimentaires viendra compléter l'ensemble en 2022.

« A plus long terme, il est également prévu d'installer un composteur qui pourra alimenter la future zone maraîchère de Beaumont », Bref, l'art et la manière de créer un cycle complet où les restes alimentaires d'une saison viennent enrichir la croissance des légumes d'une autre saison... Difficile de faire mieux en termes de cercle vertueux !

### Le chiffre

**550 repas** sont servis chaque jour dans les deux groupes scolaires de la ville (soit environ 70 000 repas sur une année scolaire)

## Un nouveau visage pour le parking de l'Artière



La zone humide, où se trouve le saule pleureur, va être préservée et valorisée.

Le parking du complexe sportif de l'Artière s'apprête à faire peau neuve ! Avant la fin de l'année, les premiers coups de pelleuse vont être donnés. Les services de la Ville ont travaillé sur un nouveau parking intégré dans son environnement naturel et qui soit en phase avec les objectifs de développement durable fixés par l'équipe municipale. Ainsi, outre la dissimulation du point de collecte du verre et la plantation d'arbres pour favoriser l'ombrage, la gestion des eaux pluviales de la future surface s'effectuera par des méthodes d'infiltration avec l'emploi de matériaux drainants et la création d'une noue végétale notamment. Le trop plein d'eau servira à alimenter un petit ruisseau, créé artificiellement sur le parking.

D'autre part, alors qu'une zone humide existante se trouve sur le périmètre à réaménager, cette

dernière sera protégée et valorisée avec la création d'un ponton en bois destiné à faciliter le passage des promeneurs. Il s'agit également de préserver cette zone humide, fragile par nature.

Sur cette opération d'aménagement, l'emploi de matériaux aux teintes claires permettra d'éviter le phénomène d'îlot de chaleur. Dans la partie nord du parking cette fois, l'aménagement d'un nouveau tronçon du chemin vert permettra de rejoindre l'avenue du Mont-Dore.

En termes d'emplacements, véhicules légers, véhicules lourds et personnes à mobilité réduite disposeront de places spécifiques.

Le coût des travaux est estimé à 370 000 €. La livraison du nouveau parking est prévue au printemps 2022.

## Composter en centre bourg, ce sera bientôt possible !

Un tiers de nos déchets sont organiques. Épluchures, restes de repas, tailles de jardins, il serait dommage de les brûler alors qu'ils pourraient enrichir le sol ! Depuis 2010, Clermont Auvergne Métropole développe ses services pour permettre à chacun de trier cette richesse. Ainsi, 10 000 tonnes de biodéchets sont collectés chaque année dans la poubelle à couvercle vert d'eau auprès des zones pavillonnaires et de la restauration collective. Par ailleurs, plus de 1700 composteurs ont déjà été installés pour les maisons avec jardin et en pied d'immeubles.

Bien souvent, les logements de centres-bourgs ne disposent pas d'espace vert et encore moins de place pour loger une troisième poubelle. Pour eux, un vaste plan d'implantation de composteurs partagés de quartier se met en place. Les habitants de Châteaugay, Lempdes, Royat, Le Cendre, Cournon

d'Auvergne, Clermont-Ferrand, Cébazat, et Romagnat en bénéficient depuis plus d'un an. Une vingtaine de foyers par site peuvent ainsi trier leurs restes de repas. Ces composteurs partagés sont constitués de trois casiers : un pour les apports, un pour la maturation et un pour le broyat. Au bout de 9 mois, le compost est mûr et peut être utilisé pour tout type de culture (plantes, potagers, espaces verts...). Le surplus est utilisé par les services municipaux. Le bon fonctionnement de cette opération nécessite la désignation de référents. Ces derniers sont formés et accompagnés par les guides composteur de la Métropole.

Un tel dispositif est envisagé dans le centre-bourg de Beaumont - Place Bingén. Il devrait être installé fin novembre. Les habitants intéressés pour participer sont invités à contacter Clermont Auvergne Métropole ([compostons@clermontmetropole.eu](mailto:compostons@clermontmetropole.eu) / tel : 04 63 669 669).

### Plus d'infos

sur [www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu)  
rubrique « composter ses déchets ».



Un composteur de ce type va être installé place Bingén, dans le centre-bourg de Beaumont  
© Clermont Auvergne Métropole

## Collecte des déchets

# Des règles de bonnes conduites pour le bien-être de tous

La collecte des déchets sur la commune relève des compétences de Clermont Auvergne Métropole et non de la Ville de Beaumont. Les modalités de collecte sont différentes entre le centre-bourg historique et le reste du territoire communal. Voici ce qu'il faut retenir...

### Le centre historique

Dans le centre-bourg historique, les déchets ménagers (non recyclés) sont collectés les mardis et les vendredis ; les déchets recyclables sont collectés les mercredis entre 13h et 21h45.

#### Deux cas de figure cohabitent :

- en porte à porte (rues où le camion de collecte peut circuler), **les habitants doivent sortir leurs sacs ou leurs bacs devant leurs habitations uniquement le jour de la collecte**. Seuls les habitants ayant la possibilité de stocker leurs bacs à l'intérieur de leur habitation sont dotés de bacs, sinon, **ils doivent utiliser des sacs que Clermont Auvergne Métropole distribue gratuitement à la demande (tél : 04 63 669 669, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)**.
- dans les rues où la collecte en porte à porte est rendue impossible par l'étroitesse des voies, les habitants ont recours à des points de regroupement (bacs aériens ou enterrés) répartis à différents endroits du centre historique. Certains d'entre eux ont été supprimés, ce qui permet à la Ville de réaménager l'espace public, de le valoriser, et parfois de créer des places de parking.



**Les habitants concernés par la collecte en points de regroupement recevront prochainement une information distribuée par Clermont Auvergne Métropole afin de leur rappeler de quel point ils dépendent.**



## La propreté des rues, c'est l'affaire de tous.

### Quelques rappels utiles

De manière générale, il est interdit de déposer des sacs de déchets sur l'espace public en dehors des points de collecte prévus et en dehors des jours de collecte. Les contrevenants s'exposent à une amende qui peut varier suivant le type d'infraction constatée.

**Carte de localisation des containers à verre**



**Les quartiers de la commune (hors centre bourg)**

Les déchets ménagers (déchets non recyclés) sont collectés **les mardis et les vendredis** et les **déchets recyclables** sont collectés **les mercredis entre 5h00 et 21h45**.

Tous les habitants disposent de bacs (1 bac noir pour les déchets ménagers, 1 bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables). Selon les cas, un bac à couvercle vert pour les biodéchets peut également être attribué. La collecte des biodéchets a lieu les vendredis et remplace la collecte des déchets ménagers. **Les habitants doivent sortir leur bac devant leur habitation le jour de collecte et le rentrer après le ramassage.**



**Encombrants, comment procéder ?**

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de se rendre dans l'une des déchetteries du territoire (la plus proche de Beaumont est celle de Romagnat), Clermont Auvergne Métropole propose un service de collecte des encombrants à domicile, payant, sur rendez-vous, à destination des particuliers uniquement.

Les tarifs ? 10 € pour moins de 2m<sup>3</sup>, 20 € pour 2 à 4 m<sup>3</sup>, 30 € de 4 à 6 m<sup>3</sup>.

Pour prendre rendez-vous, contacter le 0977 431 004.

**1 question sur les collectes de déchets ?**

**1 numéro de téléphone :**

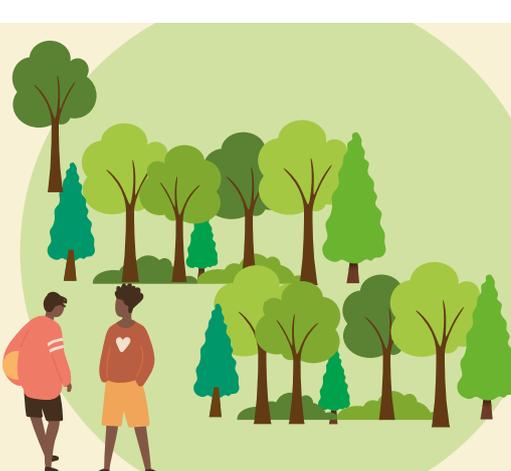
Contactez Clermont Auvergne Métropole au

**04 63 669 669**

(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h).

# Que fait la Métropole ?

Clermont Auvergne Métropole regroupe 21 communes, 290 000 habitants, 300 km<sup>2</sup>



## LES VOIRIES

### La Métropole

- entretient la voirie (les rues)
- nettoie les espaces publics
- entretient de nombreux espaces verts



## L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

### La Métropole

- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
- développe les énergies renouvelables
- coordonne la distribution d'énergie (gaz, chaleur)
- coordonne, accompagne et contribue à la transition énergétique et écologique



## LES DÉPLACEMENTS

### La Métropole

- développe les transports en commun
- favorise la mobilité sur tout le territoire
- encourage les modes de déplacements doux



## LE LOGEMENT

### La Métropole

- soutient la construction
- finance le logement social
- renforce l'accès au logement pour tous
- soutient la rénovation thermique et la réhabilitation



## LE CYCLE DE L'EAU

### La Métropole

- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations

## LA COLLECTE DES DÉCHETS

### La Métropole

- collecte et traite les déchets
- gère les déchetteries et les points de collecte
- encourage le recyclage et la réduction des déchets ménagers



## L'URBANISME

### La Métropole

- construit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable
- garantit le respect des règles d'aménagement et d'utilisation des sols



## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### La Métropole

- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
- soutient l'enseignement supérieur, la recherche l'innovation et les pôles de compétitivité

## L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

### La Métropole

- construit et entretient les grands équipements sportifs et culturels
- soutient la lecture publique et assure le fonctionnement des bibliothèques
- assure le fonctionnement des musées
- assure le fonctionnement des équipements nautiques, du stade Gabriel-Montpied, du stade des Gravanches, de la patinoire, du stadium Jean-Pellez et d'Arténium
- soutient les grands événements sportifs et culturels du territoire ainsi que les associations sportives et culturelles
- est en charge du développement touristique
- soutient l'enseignement artistique et assure le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Clermont-Ferrand



DÉMOCRATIE IMPLICATIVE

# Conseil municipal des enfants

La Ville de Beaumont a souhaité une nouvelle fois donner la parole aux enfants et les associer à participer à la vie de leur commune à travers l'élection d'un Conseil Municipal des Enfants. Une deuxième « promotion » a été élue et installée en mairie le 13 octobre.

Pour la municipalité actuelle, favoriser la démocratie locale en incitant les Beaumontois(es) à s'impliquer dans la vie de la commune, est primordial. Permettre aux enfants d'appréhender la pratique de la vie citoyenne et ainsi encourager et inciter des initiatives civiques, tel est l'objectif du Conseil Municipal des Enfants. Dans cette réflexion, il est également important de sensibiliser les plus jeunes au fonctionnement d'une collectivité locale ainsi qu'aux valeurs du dialogue, du respect de l'autre et de l'engagement. La procédure pour l'élection du Conseil Municipal des Enfants 2021-2022 a été enclenchée les 23 et 24 septembre. Elle concerne tous les élèves de CM1 et CM2 scolarisés au sein des deux groupes scolaires de Beaumont. Après le recueil des candidatures et la campagne électorale, l'élection a eu lieu dans les deux écoles lundi 11 octobre. 24 d'entre eux ont été élus à cette occasion et 4 ont été désignés suppléants (14 au groupe scolaire Jean-



**Le Maire, Jean-Paul Cuzin, Aurélien Bazin, 1<sup>er</sup> adjoint et Jean-François Viguès, conseiller délégué à la démocratie implicite, encadrent les jeunes élus.**

Zay et 14 au groupe scolaire du Masage). Côté parité, il y a un peu plus de filles que de garçons (14 filles et 10 garçons sur les 24 élus) en raison d'un nombre de candidatures insuffisant chez les garçons.

L'installation officielle en mairie des jeunes élus(es) s'est déroulée le 13 octobre. Ils ont été accueillis par Jean-Paul Cuzin, Maire de Beaumont, Aurélien Bazin, 1<sup>er</sup> adjoint et Jean-François Viguès, conseiller municipal délégué à la démocratie implicite. Lorette Richard Pargue, élève de CM2 à Jean-Zay, a été élue « Maire Junior », tandis que Louis Gutknecht, élève de CM2 au Masage, endosse la fonction de 1<sup>er</sup> adjoint. Quatre autres adjoints ont été désignés. Il s'agit de Mathilde Chabry et Enzo Maury (Jean-Zay), Mila Loulou et Elyo Andreu-Gelat (Le Masage). Plusieurs temps forts ont ponctué cette matinée républicaine : proclamation officielle des résultats, intronisation du Maire junior, du 1<sup>er</sup> adjoint et désignation des 4 adjoints,

séance photos, visite du bureau du Maire et de l'Hôtel-de-Ville... Une première séance de travail a eu lieu le 20 octobre avec les élus concernés et les services. Il était question ce jour-là d'aborder le thème des commémorations, en prévision de leur participation à la cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre. Les élus du Conseil Municipal des Enfants de Beaumont se réuniront une fois par mois jusqu'au mois de juin 2022.

*A découvrir dans votre prochain magazine : les portraits et les grandes orientations du Maire Junior et de ses adjoints.*



**Photo de famille devant l'Hôtel de ville avec les élus, les directeurs des deux groupes scolaires et les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants.**

PREMIÈRE !

# Une fromagerie à Beaumont !

Arrivé en France il y a une vingtaine d'années pour poursuivre des études d'agronomie, Paddy Kamdjom s'est pris de passion pour le fromage et son histoire. Il est aujourd'hui installé à Beaumont. Sa petite fromagerie vaut le détour, on vous l'assure...

Une bonne odeur qui vous embaume les narines. Dès l'entrée, on se dit que cette adresse-là va vous servir sur un plateau quelques pépites des terroirs français. Évidemment, un préalable est nécessaire : il faut être amateur de fromage ! Tablier sur le ventre, Paddy Kamdjom est aux petits soins pour ses clients. Ses produits, il les connaît par cœur. Il veille sur eux, les bichonne aussi. Une question sur les très nombreuses références de son magasin ? Il va vous en faire tout un fromage ! Avec, souvent, une petite histoire locale à la clé...

Pourtant, rien ne prédisposait ce passionné d'histoire et d'architecture à se lancer dans une telle aventure. Au Cameroun, son pays natal, le fromage est inexistant. Mais il y a une vingtaine d'années, Paddy arrive en France afin de poursuivre des études d'agronomie à Marmilhat, près de Lempdes, dans le domaine de la production animale.

*« C'est là que j'ai découvert le fromage, se souvient-il. Un prof m'a imprimé le processus de fabrication du parmesan. J'ai vu toute la chimie naturelle et la complexité de fabrication de ce produit. Et puis un jour, je suis tombé sur une émission T.V. de Jean-Luc Petitrenaud, tournée en partie à Chamalières, à la fromagerie Le Buron, où Frédéric Balouzat parlait de son métier. Ça a été le déclic ».*

En mai 2016, Paddy Kamdjom contacte le fromager. Celui-ci l'embauche durant six mois. Il part ensuite un an en formation à Lyon. Dans la foulée, il monte à Paris pour travailler dans une fromagerie d'Asnières. Las, le Covid entre en scène. Notre fromager passe les deux confinements loin de sa femme et sa fille, restées à Clermont.

*« C'est là que j'ai décidé de rédiger mon projet, ouvrir une fromagerie. Je suis arrivé par hasard à Beaumont et j'ai ouvert le magasin le 25 juin 2021 ».*

L'enseigne propose à la clientèle entre 150 et 180 références. Ces fromages au lait de chèvre, de brebis ou de vache sont issus de Bourgogne, du Centre Val-de-Loire, des Deux-Sèvres... Bien sûr, paddy dispose d'une « *belle représentation du terroir auvergnat et de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes* ». La plus grande zone de production de France.

Ses fromages préférés ? « *La petite brique d'Aubiat, un chèvre fabriqué par une jeune fille dans la plaine de la Limagne ; un bon chalet d'alpage le beaufort, le prince des gruyères, ou encore un salers tradition, le must du fromage, typé et épicé avec des notes de vin blanc* », commente le spécialiste, pour qui derrière chaque fromage se cache un pan de l'Histoire de France.

Quatre mois après l'ouverture du magasin, le commerçant semble satisfait : « *je suis ravi d'être installé à Beaumont. Je ne compte pas mes heures et la tendance est bonne. La clientèle approuve la démarche. Je suis très optimiste pour la suite* ».

Amateurs de petites douceurs fromagères, une petite visite s'impose...

**Pratique :**  
**Fromagerie Paddy,**  
**2, bis rue de la Châtaigneraie**  
**à Beaumont.**  
**Tél : 04 73 24 52 45**



# Les rendez-vous culturels



**DU 15 AU 19 NOVEMBRE,**  
à la **Maison des Beaumontois**  
**LES 20 ET 21 NOVEMBRE**  
à la **Ruche.**

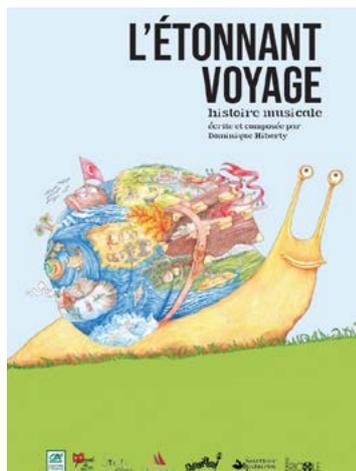
## Exposition « PolliniZateurs »

### et Fête de l'abeille

« Saviez vous qu'il existe plus de 1200 espèces d'abeilles sauvages, que même les mouches butinent ou qu'un tiers de notre alimentation dépend du travail de ce petit peuple ? L'exposition de la photographe naturaliste Lucie Papin, « PolliniZateurs », braque le projecteur sur ces passeurs de pollen : ça va faire le BZZZZZZ... L'auteur souhaite partager, simplement cette curiosité qui l'anime pour la nature et mettre un coup de projecteur sur la biodiversité ordinaire qui nous entoure afin de donner envie au plus grand nombre d'en prendre soin. Cette expo est organisée dans le cadre de la 28<sup>e</sup> Fête de l'abeille et de l'environnement.

Conférences, concours des miels et pains d'épices, Foire au miel... Vont s'enchaîner au fil des jours.

**Programme complet sur les sites [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr) et sur [www.apiculteurs63.fr](http://www.apiculteurs63.fr)**  
**Entrée libre. Pass sanitaire obligatoire.**



## MARDI 23 NOVEMBRE

### « L'Étonnant Voyage »

**18h00 - Salle de spectacle de la Maison des Beaumontois.**

Histoire musicale jeune public et familial à partir de 5 ans - 45 minutes

**L'Étonnant voyage**, c'est avant tout des chansons et un récit écrits pour des petites oreilles (mais pas que !) par Dominique HIBERTY, sur le thème du vivre ensemble, du refus des préjugés, du respect des différences... Coco, un escargot qui a du mal à « trouver sa place » parmi les animaux, décide de partir voyager à travers le monde des humains : « histoire de voir comment cela se passe chez eux ».

**Tarif : 2€ (la carte bleue n'est pas acceptée).**

**Réservations conseillées au 04 73 15 15 95 - Pass sanitaire obligatoire**

**A noter : deux séances scolaires le 23 novembre pour préparer le travail de médiation que la compagnie va faire au sein des écoles tout au long de l'année.**

**DU 22 AU 26 NOVEMBRE**

## Exposition

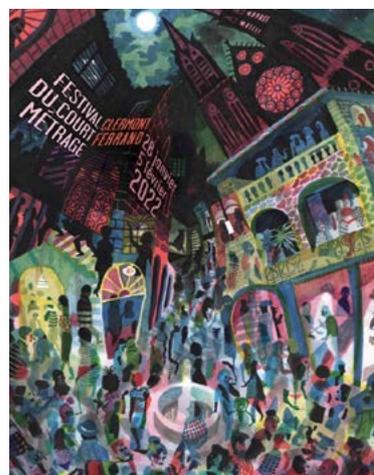
### « La Résistance des Alsaciens »

**Maison des Beaumontois.**

Dans le cadre des commémorations, et plus particulièrement celles de la rafle du 25/11/1943 des universités Clermont-Strasbourg, Beaumont est partenaire de l'UCA, au même titre que Clermont et Vichy. A cette occasion est organisée une semaine de commémoration qui se veut un temps de mémoire, mais aussi un temps scientifique et culturel.

L'exposition proposée par l'Aéria (Association pour des études sur la résistance intérieure des alsaciens) et l'UCA (Université Clermont Auvergne).

**Entrée libre. Pass sanitaire obligatoire.**



**DU 24 AU 28 JANVIER 2022**

### « L'Ecole va au Cinéma »

**Salle de spectacle Maison des Beaumontois.**

A l'occasion du 44<sup>e</sup> Festival du court métrage de Clermont-Ferrand (du 28 janvier au 5 février), le service culturel de Beaumont programme, en direction des deux groupes scolaires du Masage et de Jean-Zay (de la maternelle au CM2), des courts métrages dans le cadre de l'opération « L'Ecole va au Cinéma ».

## animations

### Le marché de Noël fait son retour à la Ruche

La ville de Beaumont organise son traditionnel marché de Noël le dernier samedi de novembre, à avoir le 27 novembre, de 9 h à 18 h à la Ruche. De nombreux stands d'artisanat d'art et de produits du terroir permettront aux visiteurs de se faire plaisir ou de dénicher le cadeau idéal pour les Fêtes de Noël.

Cette année, l'association A Tout Cœur ouvrira une nouvelle fois son « Bistrot de Noël » et proposera un vaste choix

de dégustations (assiettes d'huîtres, soupe à l'oignon, tartines chaudes...), de gourmandises (crêpes, brioches, pâtisseries...) et bien entendu une buvette.

Et pour se préparer à la magie des fêtes, le père Noël en personne sera présent et proposera des photos souvenirs sur son traîneau.

**Retrouvez toutes les infos sur [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)**



## INTERVIEW

## Claire Ramos Muñoz

La chanteuse du groupe Little Mouse & The Hungry Cats évoque la sortie de « Woodoo works », le premier album de la formation. Le combo puydômois, adepte du blues, viendra présenter la galette sur la scène du Tremplin le 4 décembre à l'occasion d'un concert. Si vous ne connaissez pas encore, on vous conseille de réserver...

**Comment est né votre groupe ?**

Il a été créé il y a un peu moins de quatre ans. Nous venons tous d'horizons différents. Denis Maisonneuve (batteur) et Charles Addéo (claviers) sont plutôt issus du jazz ; Eric Courier (basse) vient du blues ; quant à Jean-Christophe Sutter (guitare/chœurs) et moi-même, on est issus du rock. A l'origine, j'ai rencontré Eric par hasard et il m'a invité à l'occasion d'une session musicale. Je n'y connaissais absolument rien en blues. Mais j'ai tenté l'expérience. Ce fut une véritable révélation. L'aventure a commencé comme ça. Mais la base du groupe aujourd'hui, c'est vraiment le blues.

**Ce premier album marque donc une étape importante pour vous, n'est-ce pas ?**

Oui bien sûr ; l'album est sorti au mois de juin. Nous l'avons enregistré lors du 2<sup>e</sup> confinement. Il a nécessité près de 18 mois de travail. Jean-Christophe et moi-même avons composé et écrit l'essentiel de ses dix titres. Comme tout disque de blues, on parle beaucoup d'amour (sourire...) mais il y a aussi des chansons sur l'adoption, les gens stupides ou les addictions aux écrans... Nous avons également joué à la Maison du blues, près de Vierzon et ce concert nous a inspiré une composition. Au final, nous sommes plutôt contents du résultat. Il faut dire que l'on s'est fait plaisir puisqu'à côté de nous, on retrouve des cuivres, des choristes, de l'harmonica sur deux morceaux et même un violoncelle.

**Qu'allez-vous présenter au public lors du concert au Tremplin du 4 décembre et que pensez-vous de cette salle ?**

Nous avons prévu de faire un concert assez complet. Outre les chansons de l'album, nous allons jouer des reprises, surtout de « blues woman ». Sinon, nous avons déjà fait deux premières parties ici je crois. C'est une salle géniale ; elle n'est ni trop grande, ni

trop petite. La scène est chouette en plus. On est contents de venir faire cette sortie d'album au Tremplin.

**A titre personnel, est-ce que votre cœur bat aujourd'hui totalement pour le blues ?**

Oui ! (elle éclate de rire...) Je suis restée complètement accrochée à ça. Quand j'enfile une tenue de scène, je passe en mode « Little mouse ». Je m'éclate à fond et souvent ce qui ressort, c'est que je sautille un peu partout. Mais en dehors, je passe plus inaperçue.

**Quels sont vos projets pour la suite ?**

C'est de défendre l'album sur scène. Nous avons déjà fait pas mal de dates cet été et l'on va continuer avec un mois de novembre bien chargé. En parallèle, nous préparons une tournée en Norvège en 2022.

**Pratique :**

Little Mouse & The Hungry Cats en concert au Tremplin.

**Le 4 décembre, à 20h30.**

Pass sanitaire obligatoire

Réservations au 04 73 18 88 ou sur [www.letremplin-beaumont63.com](http://www.letremplin-beaumont63.com)

**Infos groupe :**

[www.littlemouseandthehungrycats.com](http://www.littlemouseandthehungrycats.com)

E-mail : [eric.whatprod@gmail.com](mailto:eric.whatprod@gmail.com)



Claire Ramos Muñoz, une « petite souris » à l'énergie débordante !

# Ferme urbaine à Beaumont : Le vrai visage du projet.

## **GROUPE UNI.E.S pour Beaumont**

**Hélène VEILHAN  
Olivier DEVISE  
Dominique MOLLE  
Marie-Laure LANCIAUX  
François ULRICH**

**Le groupe Uni-e-s pour Beaumont** soutient l'implantation d'une ferme urbaine à Beaumont, élément présent dans son programme. Pour autant, ce projet comporte de nombreuses lacunes.

Confié à l'association Landestini via une convention de 3 ans, ce projet a pour objet « la mise en place d'un outil de production concomitamment avec des actions de formation à destination des scolaires et du grand public. » La convention pose des questions auxquels les élus responsables n'ont pas su répondre.

- La ferme produira-t-elle en bio ? aucun engagement n'est écrit.
- La mise à disposition des terrains sera encadrée par une deuxième convention : celle-ci prévoit-elle des clauses environnementales ?
- La ferme urbaine fournira les écoles à partir de 2023. Cette fourniture sera-t-elle gratuite ?
- Comment ce projet s'inscrit-il dans le projet de ceinture maraîchère de la métropole ?

Une mutualisation ne semble pas prévue. Malgré les questions d'élus y compris de la majorité, le budget prévisionnel du projet n'a pas été communiqué. C'est pourtant un élément dont les citoyen-ne-s devraient disposer pour un projet de cette envergure. Il est à craindre que les Beaumontois-e-s payent au moins 4 fois :

- Par la subvention de 114 000 € sur trois ans.
- Par le financement communal de travaux hors convention (33 250 € de frais de bornage et de défrichage).
- En participant aux ateliers qui seront payants !
- En payant les frais de cantine pour des repas produits par des subventions municipales.

C'est une logique libérale qui s'installe sur notre commune. Cette ferme urbaine en est l'incarnation.

**Nous ferons tout pour que ce projet se réoriente rapidement, en lien avec sa dimension métropolitaine, afin de contribuer à l'autonomie alimentaire de notre territoire.**

**Le groupe Uni-e-s pour Beaumont**

## Dérapages

### **GROUPE Aimer Beaumont**

**Alain DUMEIL  
Josiane BOHATIER  
Damien MARTIN  
Caroline TALON-TAILHARDAT**

**Voilà que les dérapages en tous genres**, se multiplient à la mairie de Beaumont. L'espace de publication accordé à notre groupe, ne nous permet pas de les aborder tous, ni de les détailler, mais quelques exemples sont édifiants.

Vous subissez une communication à outrance de la mairie et à quel prix ? Ce serait soit disant pour vous informer, voire vous consulter, mais en vérité c'est pour promouvoir quelques élus carriéristes. Ceux qui commandent, encadrent et persuadent une majorité d'élus bien docile, juste destinée à approuver.

Depuis la rentrée nous avons vécu le fameux épisode du projet précipité de « **ferme urbaine maraîchère pédagogique** afin de produire de la biodiversités comestible de fruits et de légumes ». Il s'en suit une convention d'un coût de 112 000 € + 25 000€ d'acquisition de parcelles + 8 250€ pour le nettoyage du site + 25 000€ en DM1 + le coût d'une clôture + celui du matériel d'exploitation en attendant la suite. L'éco - logique - spectacle a un coût !

Beaucoup s'interrogent à propos du projet « **cœur de ville** », qui n'a aucune existence urbanistique mais doit comptabiliser, entre démolitions et acquisitions récentes, communications et études, 1,2 M€. La stratégie de communication, questionnaire, dépliant, c'est 35 218, 24€ + 18 000€ pour des études.

Dans la même démarche, pour l'école J. Zay sont déjà réglé 60 025€ pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation + 50 000€ à la DM1 pour le même sujet !

**La mairie de Beaumont fait les poches des contribuables et il n'y a pas de pilote dans l'avion, car rien n'est maîtrisé.**

Le maire vient même de quitter son mandat à la métropole, pour des occupations plus motivantes pour lui, alors que c'est une représentation essentielle et qu'il **ne respecte pas le mandat des électeurs.**

**Un dérapage de plus, pas le dernier, loin des glissades artistiques.**

# Un programme, votre confiance, un cap.

## GROUPE DE LA MAJORITÉ

### Beaumont avec vous

Jean-Paul CUZIN  
Aurélien BAZIN  
Nadine DAMBRUN  
Patrick NÉHÉMIE  
Christine LECHEVALLIER  
Damien PESSOT  
Martine MEZONNET  
Michel PRÉAU  
Patricia REMY  
Philippe ROCHETTE  
Guy PICARLE  
Josiane MARION  
Francis GAUMY  
Christian DURANTIN  
Hervé GRANDJEAN  
Agnès ANDAN  
Françoise MASSOUBRE  
Valérie BERTHEOL  
Yaëlle MATHIEU-PEGART  
Béatrice STABAT-ROUSSET  
Jean-François VIGUES  
Vivien GOURBEYRE

## NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE A NADINE DAMBRUN, ADJOINTE EN CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA JEUNESSE.

Comme chacun a pu le lire dans la presse, notre équipe a recentré son action autour d'une équipe soudée. Après de multiples actions mettant en difficulté notre collectif, des demandes inappropriées que le Maire a refusées ainsi que la diffusion de propos diffamatoires, nous avons collectivement décidé d'exclure Madame Faye du groupe BEAUMONT AVEC VOUS puis de proposer au Conseil Municipal de lui retirer sa délégation d'Adjointe. Malgré notre ferme conviction que chacune et chacun a le droit à une seconde chance, force est de constater que malheureusement l'histoire se répète...

## RÉVEILLER NOTRE VILLE DE SA DOUCE TORPEUR, IMPLIQUER LES BEAUMONTOIS DANS LES PROJETS STRUCTURANTS, EXPÉRIMENTER, ENGAGER DE GRANDS PROJETS D'AVENIR A UN COÛT MAÎTRISÉ.

Depuis de nombreuses années, à l'exception de la rénovation de la Ruche, la Ville de Beaumont était plongée dans une douce léthargie qui n'a pas permis à la Ville de prendre réellement le virage de son avenir. Depuis notre élection, nous mettons Beaumont en mouvement. Ce changement de rythme et de vision perturbe indéniablement un **petit quartier de « politicards » à la retraite.**

**Oui** nous investissons pour permettre au projet cœur de Ville de sortir de terre.

**Oui** nous avons mis en place une communication dynamique sur le sujet afin de permettre à chaque Beaumontois d'être informé et de donner son avis. Plus de 1000 Beaumontois ont répondu présents. Nous les en remercions. Qui peut nous reprocher d'être aussi transparents que cela ?

**Oui** Beaumont change. **Oui** Beaumont accélère le rythme. **Oui** notre équipe qui se compose d'une grande partie d'élus en activité professionnelle bouscule les vieilles gardes. Nous l'assumons et le revendiquons. L'avenir ne se construit pas sur la base des

rancœurs et la frustration d'élus isolés ou assoiffés d'un pouvoir que les électeurs n'ont pas choisi de leur confier lors des élections municipales et départementales.

## Le maraîchage à Beaumont, c'est possible !

**Oui** nous expérimentons et nous nous tournons vers l'avenir. Que celles et ceux qui depuis des années ont laissé des hectares en friches s'opposent à ce projet, répondant parfaitement aux enjeux actuels et à venir de notre territoire le fassent. Cela ne manque pas de piquant. Pour notre part, nous nous appuyons sur des compétences et des dispositifs choisis également par Clermont Métropole. Quand une idée est bonne pourquoi faudrait-il, par pure idéologie, ne pas la reprendre ?

Autre sujet, autre contradiction : **Pourquoi Madame Veilhan est-elle favorable à la Charte sur les antennes relais (5G) à Clermont Métropole (article de La Montagne du 7/10/2021) et s'y oppose à Beaumont pourtant présentée à l'identique ? Réponse : pure politique politicienne et luttes d'influence au sein du groupe UNI(E)S. CQFD.**

## GARDER LE CAP, POURSUIVRE LE MOUVEMENT !

**Non, nous ne lâcherons rien, nous garderons le cap** en mettant en œuvre notre programme et continuerons à observer avec un certain détachement les **rapprochements permanents des deux groupes d'opposition de Monsieur Dumeil et Madame Veilhan, soutenus par l'association ID pour Beaumont.** Quand deux courants historiquement irréconciliables s'unissent pour faire front, c'est aucun doute le signe qu'il nous faut continuer ainsi.

**Nous dérangeons, ils polémiquent, nous poursuivons.**

**BEAUMONT AVEC VOUS AU QUOTIDIEN : du concret, rien que du concret, nous laissons les paroles aux autres.**

# Municipal

## Novembre

**DU LUNDI 15  
AU DIMANCHE 21 NOVEMBRE**  
**Fête de l'abeille et de l'environnement**  
En partenariat avec le Syndicat des Apiculteurs du Puy de Dôme : concours des miels, conférences, expositions.  
Programme complet sur [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)  
[www.apiculteurs63.fr](http://www.apiculteurs63.fr)

**MARDI 16 NOVEMBRE**  
**Conseil municipal**  
**20 h - À la salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville.** En raison du contexte sanitaire public limité à 10 personnes.

**VENDREDI 19 NOVEMBRE**  
**Concert de Par.sek + Brama**  
**20h30 - Salle Le Tremplin.**  
Réservations au 04 73 88 18 88

**DU LUNDI 22  
AU VENDREDI 26 NOVEMBRE**  
**Exposition La Résistance des Alsaciens**  
Maison des Beaumontois

**MARDI 23 NOVEMBRE**  
**Spectacle Jeune Public**  
**18h - « L'Étonnant Voyage » de la compagnie Le Souffleur d'Histoires - Salle de spectacle de la Maison des Beaumontois.**  
Histoire musicale à partir de 5 ans  
Tarif : 2€ (carte bancaire non acceptée)  
Réservations au 04 73 15 15 95

**Concert de Lil'Ed & The Blues Imperials**  
**20h30 - Dans le cadre du Chicago Blues Festival, en partenariat avec Arvern'Blues Concerts - Le Tremplin.** Préventes sur Weezevent de 18 à 25 € - Tarif soir : 28 €

**SAMEDI DE 27 NOVEMBRE**  
**Marché de Noël**  
**De 9 h à 18 h à la Ruche.** Nombreux stands, buvette et restauration sur place.  
Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans

**SAMEDI 27 NOVEMBRE**  
**Concert**  
**20h - Concert dans le cadre du Forum Jazz - Biennale Itinérante produite par JAZZ(S)RA - Le Tremplin - Entrée gratuite.**

## Décembre

**SAMEDI 4 DÉCEMBRE**  
**Concert de Little Mouse & The Hungry Cats**  
**20h30 au Tremplin**  
Réservations au 04 73 88 18 88.

**MARDI 14 DÉCEMBRE**  
**Conseil municipal**  
**A 20h - à la salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville.** En raison du contexte sanitaire public limité à 10 personnes.

# Associatif

## Novembre

**JEUDI 11 NOVEMBRE**  
**Cross du challenge départemental UFOLEP**  
**11h30 - Au parc du Massage, organisé par le Beaumont Athlétique Club.**

**DU JEUDI 11  
AU DIMANCHE 14 NOVEMBRE**  
**Exposition-vente d'artisanat organisée par Lacim**  
**Salle La Galipote, de 9h à 19h.** En provenance des pays en voie de développement.

**SAMEDI 13 NOVEMBRE**  
**Basket**  
**20h - Complexe de la Mourette.** L'équipe de Nationale Féminine 3 de l'USBB reçoit Smash Vendée.

**LES 13 ET 14 NOVEMBRE**  
**Badminton**  
**Complexe de l'Artière.** Tournoi des jeunes du club l'm Bad Beaumont. Infos Facebook l'm bad beaumont ou [www.imbad63.fr](http://www.imbad63.fr)

**SAMEDI 20 NOVEMBRE**  
**Basket**  
**19h - Complexe de la Mourette.** L'équipe de PNF reçoit Clermont Basket  
**21h :** l'équipe de RM2 reçoit Lempdes.

**DIMANCHE 21 NOVEMBRE**  
**Basket**  
**19h30 - Complexe de la Mourette.** L'équipe de NF3 reçoit Tulle Corrèze.

**LES 27 ET 28 NOVEMBRE**  
**Badminton**  
**Complexe de l'Artière.** Tournoi de simples et doubles - Infos [www.imbad63.fr](http://www.imbad63.fr)

**DIMANCHE 28 NOVEMBRE**  
**Bourse aux jouets**  
**Organisée par le Comité d'Animation de 10 h à 18 h, à la Ruche.** Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans

## Décembre

### Téléthon du Val d'Artière - Beaumont

**VENDREDI 3 DÉCEMBRE**  
**19h - Concert à la Maison des Beaumontois - Salle Anna Marly** (entrée salle gratuite - Urne).  
**19h30 - Tournoi de foot au Cosoc La Mourette** (entrée salle gratuite) - Tout public - Buvette et petite restauration.

**SAMEDI 4 DÉCEMBRE (Téléthon)**  
**10h/17h - Salle du Gymnase de l'Artière.**  
**Initiation et découverte tout public.**  
**Echange et rencontre pour initiés -**

**Beach Tennis - Mini tennis - Tennis** (participation : 2 € par personne.)

**10h - « Au fil de l'Artière », course à pied (allure libre), marche, marche nordique.**  
Départ du Stade de l'Artière. Deux parcours de 4 et 8 km.

**13h30/17h - Salle du tir à l'arc -** Stade de l'Artière. Participation 3 € par personne. Initiation, découverte et échanges.

**9h/13h - Marché du Cœur. Parvis salle des Fêtes « La Ruche ».** Brioches pralines ou natures, stands vente d'objets divers.

**14h - Concours de Belote -** Centre Associatif Beaumontois - Salle Galipote. Participation 8 €.

**DIMANCHE 5 DÉCEMBRE (Téléthon)**  
**14h30 - Super loto -** Salle des fêtes « La Ruche »  
Vous pouvez soutenir l'action en confectonnant des pâtisseries salées ou sucrées qui seront vendues au profit du téléthon et qui sont à apporter : le 4 décembre, de 9h30 à 11h30, au stade de l'Artière et de 14h à 17h à la Ruche (entrée principale).

**SAMEDI 11 DÉCEMBRE**  
**Basket**  
**20h - Complexe de la Mourette.** L'équipe de NF3 reçoit Chauray.

**Concert de l'École de Musique Chantecler**  
**20 h - Salle La ruche.** Représentation en partenariat avec l'association As en danse et le Collectif Romy (théâtre). Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans

**DIMANCHE 12 DÉCEMBRE**  
**Basket**  
**19h :** L'équipe de PNF de l'USBB reçoit la Côte Roannaise  
**21 h :** l'équipe de RM2 reçoit La Roche-Blanche.

**SAMEDI 18 DÉCEMBRE**  
**Expo-vente de Noël**  
**Salle La Galipote.** Expo vente à but caritatif organisée par le Lions club de Beaumont Val d'Artière

## Janvier

**DIMANCHE 30 JANVIER 2022**  
**Badminton**  
Interclubs de Régional disputés par l'équipe 2 du club l'M bad Beaumont.

### RECTIFICATIFS

Une erreur dans le Guide pratique 2021-2022. Elle concerne les coordonnées de l'association A Tout Cœur. Voici le bon e-mail : [aucoeurdupanier63@gmail.com](mailto:aucoeurdupanier63@gmail.com)  
Une erreur d'impression concernait également l'association ARAC : Association Républicaine des Anciens Combattants  
Activité : réunions et informations des anciens combattants. Public : anciens combattants. Lieu d'activité : Espace Daupeyroux. Jours et horaires : le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h. Responsable : Georges Duboisset : 04 73 27 53 21.



Ne passez pas à côté de la réforme 100% santé  
et de meilleurs remboursements !

Chez SoluSons,  
100% santé = 100% tranquillité

[www.solusons.fr](http://www.solusons.fr)

(1) À usage non médical. (2) Valable uniquement sur les aides auditives de classe I. (3) Chargeur offert pour l'achat d'un équipement auditif stéréo compatible. © 2021 SoluSons. Tous droits réservés.

Nous vous accompagnons  
vers la solution auditive  
adaptée à vos besoins  
et à vos moyens

BILAN <sup>(1)</sup>  
AUDITIF  
GRATUIT

OFFRE APPAREIL  
100% SANTÉ

RESTE  
À CHARGE  
0€ <sup>(2)</sup>

CHARGEUR  
OFFERT <sup>(3)</sup>

pour l'achat d'un équipement  
auditif stéréo compatible  
Valable jusqu'au 31/12/2021

NOS CENTRES  
PRES DE CHEZ VOUS

**SOLUSONS**

39 av. des Etats-Unis  
CLERMONT • 04 73 31 00 11

10 bis av. du Mont-Dore  
BEAUMONT • 04 73 26 20 29

3 av. Marechal Joffre  
COURNON • 04 73 77 74 87

15 rue de Sarliève  
COURNON Zenith • 04 73 59 26 12

23 bd Albert Buisson  
ISSOIRE • 04 73 89 14 13

**AUDIO 2000**

C.C. Cora  
LEMPDES • 04 73 61 94 22

67 av. Jean Jaurès  
MOZAC • 04 73 89 14 13

16 rue du Commerce  
RIOM • 04 73 31 00 11

assemblia<sup>+</sup>  
Bâtitseur de liens

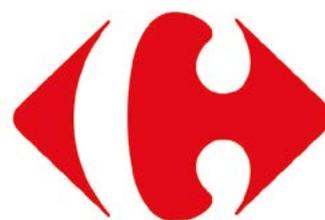


Bienvenue aux habitants  
de la nouvelle résidence « Europe »

LA FABRIQUE URBAINE ASSEMBLIA  
RENFORCE LES LIENS QUI RENDENT LA VILLE...

+ agréable à vivre

[www.assemblia.fr](http://www.assemblia.fr)



Carrefour  
market



Avenue Noellet  
63100 BEAUMONT

04 73 26 03 78

Ouvert du lundi au samedi 8h30 à 19h30  
Dimanche 9h00 à 12h30

[www.carrefour.fr](http://www.carrefour.fr)

# FÊTE DE L'ABEILLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

du 15 au 21 novembre 2021

BEAUMONT



**Concours des miels**

**Conférences**

**Expositions**

**Foire au miel  
20 et 21 novembre**

© Nicolas Chalet

Retrouvez le programme complet sur  
[www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr) [www.apiculteurs63.fr](http://www.apiculteurs63.fr)

